



La CGT s'oppose à la RGPP dans les services de retraites de l'état

L'UGFF-CGT appelle les personnels des services de retraite des fonctionnaires d'Etat à se mobiliser contre la mise en oeuvre de la révision générale des politiques publiques dans leur service.

1200 suppressions d'emploi sont prévues sur 2200 agents en poste dans les services de retraite.

300 postes seraient supprimés au sein du service des retraites de l'Etat, issu de la fusion du service des pensions de l'Etat et des centres régionaux de paiement des pensions. Et ce aussi bien au service des retraites de Nantes et La Rochelle (450 agents dont 40 à La Rochelle) que dans les centres régionaux des pensions (550 agents). Le directeur des finances publiques doit annoncer de façon imminente aux organisations syndicales la fermeture d'une partie des centres régionaux des pensions.

900 suppressions de postes sont prévues dans les services ministériels des pensions, qui emploient 1200 agents. Près de la moitié de ces services ministériels sont délocalisés, à Nantes (services des pensions ministériels de la santé et du travail, de la justice et des affaires étrangères), à La Baule (éducation nationale), à Lannion (France Telecom et La Poste), à La Rochelle (service des pensions des armées), à Caen (CNRS), à Nevers (douanes), à Draguignan (intérieur et écologie).

De façon incohérente, alors que le gouvernement a décidé d'une nouvelle vague de délocalisation de services administratifs, il s'apprête à supprimer massivement des centaines d'emplois dans des services déjà délocalisés. Les restructurations en cours dans l'ensemble des services de l'état, les 100.000 suppressions d'emplois de 2007 à 2009 et les plus de 100.000 suppressions d'emplois annoncées de 2010 à 2012, rendront très difficile voire impossible le reclassement des agents.

Un décret récemment adopté par la fonction publique en application de la loi mobilité rend possible le licenciement de fonctionnaires à l'issue de restructurations de service. Au total en Loire-Atlantique par exemple près de 700 emplois sont concernés.

La CGT appelle les personnels à se mobiliser contre les suppressions d'emplois.

Elle propose le maintien de services des pensions ministériels sur des missions reconfigurées en particulier autour de l'information des agents des différents ministères. Elle exige le maintien des emplois des services délocalisés, y compris sur des missions nouvelles.

Elle demande qu'une négociation interministérielle sur la réforme des services de retraite des fonctionnaires d'Etat soit organisée par la fonction publique.

Nantes, le 4 février 2010.